

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Démocratie locale

REF : DDLPV2011017

Signataire : SM

**OBJET : Programmation 2011 de l'enveloppe régionale « Animation sociale des
quartiers»**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention «Animation sociale des quartiers» signée avec la Région Ile-de-France n° CR
71-08/58 du 26 juin 2008,

Vu la liste des projets proposés ci-dessous,

Vu le budget communal,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers de solliciter auprès de la Région Ile-de-
France une subvention dans le cadre de l'enveloppe régionale 2011 « animation sociale des
quartiers » pour le financement de projets visant à améliorer le lien social,

A l'unanimité.

DELIBERE :

VALIDE les projets présentés à la programmation 2011 de l'enveloppe régionale « Animation
Sociale des Quartiers :

Volet CUCS	Nom Porteur	Intitulé du projet	quartier	Arbitrage enveloppe régionale
Habitat/ Cadre de vie	ANGI	Actions de prévention et d'animation	Maladrerie/ Emile Dubois	20 795
Insertion sociale et professionnelle	ASEA	Ateliers socio linguistiques	Aubervilliers	4 500
Habitat/ Cadre de vie	Changement de décors	Tambour Urbain Municipal	Centre ville/ Aubervilliers	2 000
Habitat/ Cadre de vie	Une oasis dans la ville	Une oasis dans la ville- Autour de vous	Landy/Marcreux/ Pressensé	10 000
Habitat/ Cadre de vie	Service DémocratieLocale	Kursaal	Villette/Quatre Chemins	2 500

Citoyenneté/ prévention	Pierre Ducerf	Médiation sociale et culturelle	Aubervilliers	3 000
Citoyenneté/ prévention	ABDI	Médiation sociale et culturelle	Aubervilliers	3 500
Insertion sociale et professionnelle	CREAVIF	COM NOUS	Cochennec/ Robespierre	2 000
Insertion sociale et professionnelle	Rencontres Ici&Là	Itinéraire Théâtral : regarder, s'exprimer, s'insérer	Aubervilliers	2 000
			TOTAL	50 295

AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de la convention régionale « Animation Sociale des Quartiers » pour bénéficier de la subvention de 50 295 € pour 2011.

AUTORISE le reversement du montant de la subvention obtenue aux porteurs de projets sus-désignés en fonction de la subvention attribuée à la ville par la Région.

DIT que les recettes et dépenses correspondantes sont imputées sur le budget communal comme suit :

	service	chapitre	article	fonction	code dispositif
Recettes (subvention versée par la Région)	304	74	7472	020	ASQ
Dépenses (reversement de la subvention aux porteurs de projets)	304	65	6574	025	ASQ

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 20/05/2011

Publié le : 19/05/2011

Certifié exécutoire le : 20/05/2011